



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 31 mars 2022

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, nous nous permettons de poser une question parlementaire à Madame la **Ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes** et Monsieur le **Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**, concernant l'égalité dans les carrières scientifiques à l'Université du Luxembourg.

Selon l'interview de la chargée de l'égalité des genres (Gender Equality Officer) de l'Université du Luxembourg au Tageblatt le 12 février 2022, le Luxembourg se situe en queue de classement des pays d'Europe en ce qui concerne la mise en œuvre de l'égalité dans le domaine académique. Seulement 67 des 267 professeurs de l'université sont des femmes, un chiffre qui stagne depuis l'ouverture de l'Université. Dans les disciplines MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et techniques), le rapport est encore plus déséquilibré. En date du 21 mai 2021, le conseil de gouvernance de l'Université du Luxembourg a adopté une politique d'égalité des genres (Gender Equality Policy).

Lors de la Journée internationale des femmes et des filles de science en date du 11 février, la campagne de sensibilisation « Women and Girls in Research », menée par « Research Luxembourg » et soutenue par le MEGA a été lancée. Avec des vidéos-témoignages, la campagne vise à encourager les filles et les femmes à s'engager dans la recherche et dans les sciences en vue d'y garantir une approche diversifiée et inclusive.

Dans ce contexte nous aimerions savoir de la part de Monsieur et Madame les Ministres :

- 1. Quelles sont les mesures concrètes qui ont été retenues dans la politique d'égalité des genres afin d'augmenter le pourcentage de femmes dans les postes académiques (professeures, chercheuses, etc.) pour les années à venir ? Quelles mesures ont déjà été mises en œuvre ?**
- 2. Les chercheuses qui font de la recherche dans un laboratoire en sont souvent exclues lors d'une grossesse du fait qu'elles ne doivent pas entrer en contact avec des substances nocives. Existe-il des réflexions visant à aménager des laboratoires dans lesquels les chercheuses enceintes peuvent travailler en toute sécurité ?**
- 3. La campagne « Women and Girls in Research » sera-t-elle développée davantage ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.

Djuna Bernard
Députée

François Benoy
Député